

DESCRIPTIF DE CONSTRUCTION

Chalet 2 - Pluriel aux Giettes, route de Vérossaz sur une parcelle de 722 m² détachée de la parcelle de base No 4584 et dont le nouveau no est la 6363.

Construit sur 2 niveaux (rez + étage), le chalet comprend au rez : un couvert à voitures, un local technique, un hall d'entrée, Wc visiteurs, économat, cuisine, salon et cage d'escalier.
Un escalier en chêne relie le rez à l'étage.
À l'étage : 3 chambres, 2 salles d'eau et deux balcons.

GROS ŒUVRE

TERRASSEMENT

Décapage de la terre végétale sur toute son épaisseur et mise en dépôt sur le chantier. Terrassement en pleine masse à la profondeur convenue et selon les plans définitifs.
Les apports de tout-venant selon les instructions de l'ingénieur.
Remblayage et remise en place des terres.

CANALISATIONS

Toutes les fouilles nécessaires à la pose de tubes PVC permettant le raccordement au collecteur d'eaux usées, d'eaux de surface, eau potable et à l'introduction électrique et téléphone.

BÉTON ARMÉ

Le radier général du chalet, les murs extérieurs du local technique sont en béton armé répondant aux exigences structurelles et sismique.

OSSATURE BOIS MUR DE FAÇADE

Les murs de façades sont en ossature bois d'une épaisseur totale de 375mm, répondant aux exigences structurelles, thermiques, phoniques et sismiques.

Châssis porteur en sapin DUO de 180mm + 180mm d'isolation sur lequel est fixé un panneau OSB de 15mm.

Pose de panneaux Fermacell 15mm vissés sur le lambourdage technique de 40mm.

Panneaux isolant de 60mm en fibre de bois puis à nouveau un lambourdage technique de 40mm sur lequel sont fixées les lames extérieures de finition mélèze.

CHARPENTE

Charpente en sapin DUO visible répondant aux exigences structurelles, thermiques, phoniques et sismiques. Lambrissage en lames épicéa non vernies.

Isolation deux couches croisées selon les normes en vigueur.

Sous-couverture, contre-lattage en sapin. Larmiers et virevents en panneaux trois plis de 27mm.

COUVERTURE

Panneaux photovoltaïques en plus-value selon devis de l'électricien.

FERBLANTERIE

Toute la ferblanterie de la toiture est réalisée en PREFA y.c. le blindage des virevents et les descentes d'eaux pluviales.

La garniture de ventilation sur toiture.

Le profil de bas de façade, couleur selon choix M.O.

Ferblanterie de finition contre l'installation photovoltaïque, couleur selon choix M.O.

PLANCHERS

Rez-de-chaussée : dalle radier en béton armé selon calcul de l'ingénieur, isolation et chape liquide

Étage : solivage bois collé DUO. Plancher sur le solivage en panneau OSB, isolation et chape liquide

CLOISON DE SÉPARATION

Cloison de séparation en ossature bois type DUO, épaisseur selon plan définitif de l'architecte.

Isolation laine de pierre posée dans l'ossature.

Panneaux Fermacell vissés contre l'ossature.

SECOND ŒUVRE

ÉLECTRICITÉ

Selon plan fourni par l'électricien.

CHAUFFAGE/SANITAIRE

Système de chauffage par pompe à chaleur air/eau de marque ELCO avec régulation automatique par sonde extérieure.

Réglage individuel de la température de toutes les pièces habitables par thermostats.

Chauffage au sol par serpentins disposés dans les chapes.
Tuyauterie d'alimentation d'eau chaude et d'eau froide en Instaflex ou similaire.
Installation de la nourrice de distribution dans la buanderie.
Colonne de chute, toutes dérivations et branchements en Gébérit
Alimentation de la cuisine et des salles d'eau.
1 robinet extérieur coté terrasse.
Accessoires selon pré-choix effectué auprès de Weinmann et Schanz (voir catalogue et no de référence)

ISOLATION SOL/CHAPE

Isolation thermique et phonique des sols du rez et de l'étage selon norme en vigueur.
Chape liquide anhydride épaisseur 50mm pour toutes les pièces sauf la partie couvert à voitures et dans le local technique.

MENUISERIE EXTERIEURE

Fenêtres et portes fenêtres en PVC, profil Ego Kiefer, triple vitrage.
Porte d'entrée en PVC ou selon choix définitif du MO, fermeture tribloc, y.c. cylindre de sécurité.

STORES

Tous les stores sont électriques à lamelles orientables en alu thermolaqué.
Pas de stores prévus pour les salles de bains et l'économat.

LES INTÉRIEURS

REVÊTEMENT DE SOL

Parquet flottant ou collé sur chape pour toutes les chambres et le hall de l'étage.
Référence parquet en chêne huilé mat, épaisseur 12mm., couche d'usure 2.5mm Fourniture CHF. 65m2 TTC
Plinthe en bois laquée blanche.

Carrelage au sol sur toute la surface habitable du rez. (sauf couvert à voitures et local technique)
Prix pour la fourniture du carrelage jusqu'à concurrence de CHF 50.-/m2 TTC.
Plinthes en carrelage.

REVÊTEMENT DES MURS ET DES PLAFONDS

Préparation du Fermacell, lissage et masticage avant la couche de fond et crépis 1.5mm blanc.
Lames en bois sur les parois extérieures en plus-value.
Local technique brut.
Plafond étage + rez supérieur en lames sapin naturel.
Plafonds des deux salles d'eau à l'étage : Fermacell + peinture émail.

SALLE DE BAINS

Carrelage au sol et sur les murs.

Prix pour la fourniture du carrelage jusqu'à concurrence de CHF 50.-/m2 TTC.

Installation des appareils sanitaires comprenant : (Choix pouvant être modifié selon les souhaits de l'acheteur en plus-value)

Douche à l'italienne, dimension selon plan architecte.

Mélangeur de douche chromé selon choix M.O.

Paroi de douche en verre sécurité ép. 8mm

1 barre à linge selon choix M.O.

WC : Cuvette murale suspendue, céramique blanche, chasse d'eau encastrée

Siège de WC avec fermeture amortie. Plaque de déclenchement

Porte papier selon choix M.O.

LAVABO : Meuble-lavabo + pharmacie.

Lavabo blanc selon choix M.O.

Mélangeur de lavabo, selon choix M.O.

1 barre à linge. Selon choix M.O.

COLONE DE LAVAGE : Alimentation d'eau et écoulement. *(Lave-linge et sèche-linge en plus-value).*

CUISINE

Selon plan et descriptif du fabricant.

Meubles en mélaminé blanc avec chants plaqués, portes de cuisine selon choix de l'acheteur. Montant à disposition pour la cuisine CHF 25'000.- TTC, comprenant électroménager, plan de travail, mobilier et pose.

Ventilation par charbon actif.

ESCALIER

Fourniture et pose d'un escalier en chêne du rez à l'étage.

PORTES INTÉRIEURES

Portes intérieures sur cadre, faux-cadre et embrasure. Finition d'usine, laqué blanc.

Garnitures de porte : double rosaces et poignées inox.

MENUISERIES INTÉRIEURES

Fourniture et pose d'une armoire-penderie dans le hall d'entrée.

LES EXTÉRIEURS

PLACES DE PARC (selon le plan de situation)

Les places de parcs et la servitude seront asphaltées.

JARDIN

Surface du jardin engazonnée.
Terrasse béton brut, taloché propre.

BOITES AUX LETTRES

1 boîte aux lettres en aluminium thermolaqué.

INFORMATIONS

TAXES ET INTRODUCTIONS

Taxes d'introduction : eau, électricité, téléseuil (Swisscom) sont comprises. Sont également comprises : les taxes liées au permis de construire, taxes abris et permis d'habiter.

Les frais de notaire, du registre foncier, de la constitution d'une cédule hypothécaire et autres sont à la charge des acquéreurs.

NETTOYAGE

Le nettoyage du chalet sera effectué par une entreprise de nettoyage.

REMARQUES

Toutes les modifications que la technique impose demeurent réservées au constructeur.

La fourniture et la pose des meubles de salle de bain et des accessoires font partie d'un descriptif séparé et détaillé.

La fourniture et pose de la cuisine fait l'objet d'un descriptif séparé.

L'installation électrique et photovoltaïque fait l'objet d'un descriptif séparé.

Les différences de choix occasionnant des plus-values sont à la charge des acquéreurs.

Les travaux sont exécutés en l'espace de 10 mois minimum à dater de l'exécution du radier principal du chalet, à l'exception faite de conditions atmosphériques ou contraintes exceptionnelles.

Lu et approuvé à : le

Les acquéreurs :

Nom, prénom

signatures